



## Retraite date obligatoire de cotisation

Par **mahey**, le **20/02/2008** à **10:59**

si mon employeur ne m'a pas fait cotisé à la retraite complémentaire du 26/09/68 AU 30/06/70. vais je obtenir quand même des points. Je pense que la cotisation à la retraite n'était pas encore obligatoire à ce moment là